

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1991)

Rubrik: Groupe parlementaire pour la protection de la nature et du paysage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8. Groupe parlementaire pour la protection de la nature et du paysage

Sous la présidence de la conseillère nationale Lili Nabholz, le groupe parlementaire dont la FSPAP assure comme on sait le secrétariat s'est réuni à deux occasions. Sous le titre "Protection qualitative du sol - à quoi en sommes-nous aujourd'hui ?" a eu lieu le 5 juin une première manifestation avec deux autres groupes parlementaires d'orientation agricole. Le professeur Hans Sticher, de l'EPF Zurich, et le directeur de station fédérale de recherches agronomiques de Changins, Alexandre Vez ont parlé de la situation actuelle en matière de pollution du sol.

La deuxième manifestation du groupe parlementaire était consacrée le 23 septembre au thème de la "Croissance qualitative - un premier bilan". Bien que le Conseil fédéral ait considéré la croissance qualitative comme l'un des objectifs de la période législative écoulée, l'environnement qui va se détériorant parle un tout autre langage. Raimund Rodewald a montré dans son exposé comme il est difficile de réaliser de tels objectifs dans la pratique. Comme M. Armand Monney, sous-directeur de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, a montré que l'aménagement du territoire pourrait devenir un instrument de la future croissance qualitative, si seulement on voulait bien l'utiliser "à bon escient". Pour cela, il faut cependant disposer de principes de planification plus concrets et posséder une volonté politique plus ferme.